



Syndicat Local **FO Justice** CD MELUN **CRISE SANITAIRE**

Gestion catastrophique de l'unité sanitaire

Madame la directrice du CD de Melun

Tout d'abord, **le bureau local F.O Justice du CD de Melun** souhaite revenir sur la période de confinement de l'établissement qui a débuté le 23 février.

Pour rappel, si le 23 février à 13h00, Monsieur le Chef de détention et vous-même, organisaient un briefing à la va-vite, afin de nous préparer au pire. Car le CD de Melun qui était jusque-là épargné par les clusters, devenait un Etablissement cluster avec 70 personnes détenues testées positives. Pour faire face à cette vague sans précédent les agents ont été dotés d'un masque FFP2 et de gel. Par contre, ce n'est qu'à 18 heure que l'Unité Sanitaire a communiqué les noms des personnes détenues contaminées, obligeant les agents à effectuer leur service « à l'aveugle ».

Ce manque de réactivité de l'Unité Sanitaire ne s'est pas arrêté là. En effet, durant toute cette période de confinement aucune consigne n'a été donné quant à la gestion des personnes détenues ayant des rendez-vous quotidiens à l'Unité Sanitaire.

Résultat, l'Unité Sanitaire reçoit des personnes détenues confinées, ou les refuse, sur on ne sait quels critères. Ce manque de transparence est devenu plus que problématique puisqu'il nous a confronté à des situations où des agents sans consignes, ni note de service, ni protocole sanitaire ont été mis en défaut par l'Unité Sanitaire qui ose tout de même se plaindre auprès de l'encadrement.

L'encadrement que nous n'aurons pas eu le plaisir de voir aux étages pour constater les difficultés des agents ou les remercier de leur implication malgré le manque de moyen de protection, et la dégradation de leurs conditions de travail. Mais qui se sera illustré par des remontrances et même une demande d'explication, et ce, sur la seule base d'une plainte du personnel soignant.

Le bureau local F.O Justice demande donc :

- L'annulation de la demande d'explication injuste pour la collègue
- Que des efforts soient faits pour l'obtention d'un médecin de prévention au CD de Melun dont l'absence nous a privé de protocole sanitaire pour le personnel.
- Que les agents soient félicités pour leur implication et leur adaptation à des conditions de travail nettement dégradées.

Et pour finir que les agents ne soient plus à la merci du bon vouloir, pour ne pas dire de la duplicité, du personnel médical.

Adresse du Bureau local : 10 quai de la Courtille 77000
Melun

Mail : cdmelun@fojustice.fr

Tel : 0672853735

SLP FO Justice Melun
Le : 23. 03. 2022

